### AVIS DE PUBLICITE Mise en concurrence simplifiée

# **AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

n°SDVE\_2021\_22\_ Marigny-sur-Yonne

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE-BOURGOGNE

COMMUNE DE MARIGNY-SUR-YONNE (58800)

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

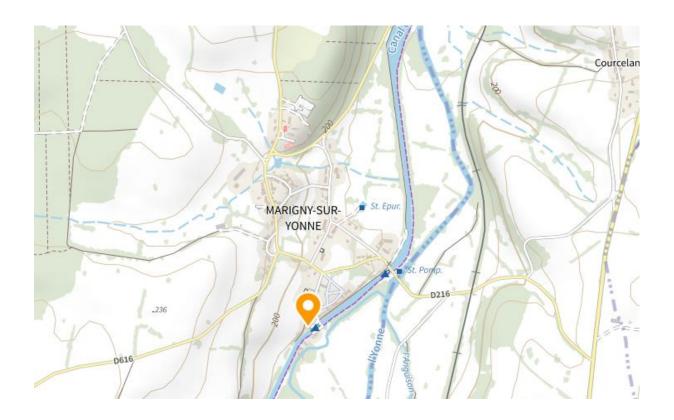


Publié le	05/10/2021			
Durée de mise en ligne de l'avis	8 semaines			
Date limite de réception des candidatures	Date : <b>30/11/2021</b> Heure : <b>16h00</b>			
Objet de l'occupation	Maison éclusière 30 VS située sur la commune de Marigny-sur-Yonne en bordure du canal du Nivernais et desservie par une route.			
	Elle fait l'objet ici d'une mise en concurrence à destination d'une activité économique liée de préférence au tourisme fluvestre.			
Lieu	Commune : Marigny-sur-Yonne (58800) Adresse : Lieu-dit Le Bourg Références cadastrales : AB27 Cours d'eau : canal du Nivernais PK : 84,2000 Rive : Gauche			
	A proposer librement par le candidat. Pouvant être de l'ordre de :			
Activité(s) pouvant être exercée(s)	<ul> <li>Hébergement;</li> <li>Restauration;</li> <li>Commerce;</li> <li>Services spécifiques aux usagers: location, réparation de vélos ou autres)</li> <li>Activités culturelles, artistiques, artisanales;</li> <li>Activités pédagogiques et de loisirs;</li> <li>Projet d'informations touristiques</li> <li>Locaux et bureaux</li> <li>etc.</li> </ul>			
	Toute activité susceptible d'entrainer des dégradations (nuisances sonores, visuelles, olfactives, etc.) ne sera pas retenue.			
Caractéristiques essentielles/ particularités de l'emplacement	Immeuble bâti d'une superficie totale brute de 122 m² comprenant deux étages.  Entièrement rénovée en 2019 et en parfait état la maison est actuellement agencée en bureau et bénéficie :  - Au 1 er étage :  - Une entrée  - Trois pièces actuellement aménagées en bureau  - Un sanitaire  - Au 2 ème étage :  - Trois pièces actuellement aménagées en bureau  - Un sanitaire  - Un coin cuisine avec évier  L'occupation comprend également :  - 1884m2 de terrain clôturé  - Des dépendances à rénover au besoin :  - Une annexe de 150m2 (grange ouverte et grange fermée)  - Une annexe de 7 m2  - Une annexe de 2 m2  (Détail des superficies en annexe 4)			

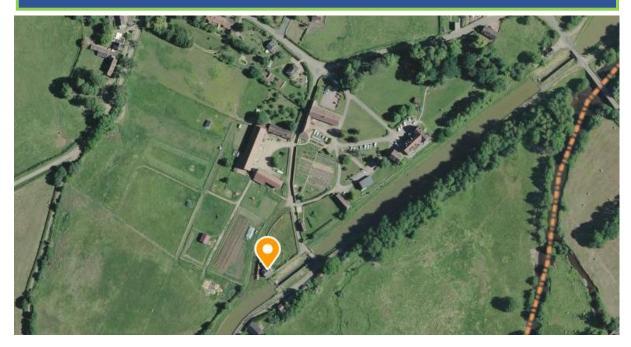
Convention d'occupation temporaire ( <b>COT</b> ) « Immeuble bâti » à usage commercial. La COT sera délivrée pour une durée minimale de <b>trois (3) ans.</b> Une durée plus longue pourra être étudiée si le candidat fournit un plan prévisionnel d'exploitation justifiant la durée nécessaire pour assurer la viabilité du projet.		
01/01/2022		
Redevance forfaitaire annuelle de <b>7 417,47€ /an</b> (soit 618.12€/mois), selon la grille tarifaire VNF 2021 (indice INSEE 1753).		
Les candidatures seront analysées au regard des critères d'appréciation suivants :  - Appréciation globale du projet ;  - Analyse du projet présenté :  - Qualité technique (insertion dans le contexte géographique, prise en considération des contraintes techniques liées au site, etc.)  - Qualité commerciale et économique (étude de marché détaillée, plan d'investissement et d'exploitation, qualité des prestations, etc.)  - Intérêt pour le développement et la mise en valeur de la voie d'eau et des territoires avoisinants  - Solidité du montage financier (modalités de financement du montant prévisionnel des investissements et du déficit d'exploitation de départ sur la durée de la convention d'occupation temporaire) ;  - Respect des valeurs relatives à la démarche de valorisation des voies d'eau et des plans d'eau associés (développement durable, protection de l'environnement, valorisation du savoirfaire, etc.) ;		
<ul> <li>Niveau de redevance proposé (à minima redevance de base)</li> </ul>		

	Les dossiers de candidature (format libre) doivent être entièrement rédigés en français et déposés avant la date limite mentionnée ci-dessus. Ils seront remis en un exemplaire papier et/ ou format dématérialisé.  Pour tout porteur de projet  - Descriptif de l'activité proposée  - Montage financier du projet  - RIB avec BIC/ IBAN		
		Personne morale	
	Personne physique	(Entreprise ou association)	
Pièces à fournir	Curriculum vitae	Document de présentation	
	Photocopie de pièce d'identité  Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Kbis et extrait du RCS de moins de 3 mois (entreprise)/ statuts et déclaration au JO (association).	
	Photocopie du dernier avis d'imposition	Dernier bordereau de situation fiscale	
	Fiche-client « personne physique » complétée et signée	Bilans et comptes de résultats des 3 dernières années	
		Fiche-client « personne morale » complétée et signée	
	Le candidat est libre de compléter son dossier de candidature avec tout document permettant une meilleure connaissance du projet, notamment en prenant appui sur les critères de sélection ci-dessus mentionnés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros (€) TTC.		
	Les propositions sont à remettre s	soit :	
Dépôt des candidatures	<ul> <li>par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :</li> </ul>		
	Voies navigables de France – Direction territoriale Centre-Bourgogne Service Développement de la Voie d'Eau 1 Chemin Jacques de Baerze–CS 36229–21062 DIJON CEDEX		
Modalités de transmission	• par courriel à l'adresse suivante :		
	sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr.		
	Si les fichiers sont trop lourds, merci d'utiliser wetransfer.		
	Merci d'indiquer la mention		
	Avis pub n° SDVE_2021_22_ Marigny-sur-Yonne– NE PAS OUVRIR sur l'enveloppe ou dans l'objet du mail.		
Service à contacter pour renseignements & demande de visite	VNF – DTCB -Service Développement de la Voie d'Eau Chemin Jacques de Baerze - CS 36229 - 21062 Dijon Cedex sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr 03.45.34.12.02		

# Annexe 1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE



# **Annexe 2 - PLAN DE SITUATION**



#### Annexe 3 - DÉLIMITATION DU TERRAIN

Département : NIEVRE

Commune : MARIGNY SUR YONNE

Section : AB Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 21/07/2021 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

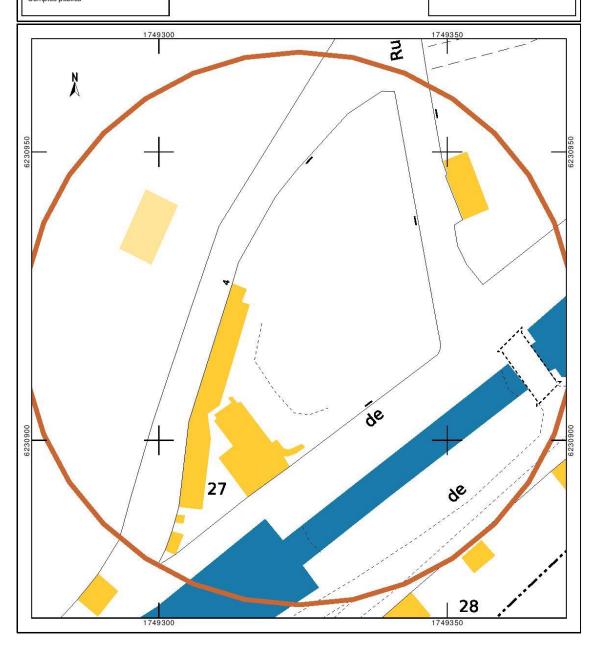
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré ce pian visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : NEVERS

NEVERS L,Mar,J de 8h30-12h 13h30-16h / Mer,V 8h30-12h BP 888 58015 58015 NEVERS CEDEX tél. 03.86.68.49.49 -fax 03.86.68.49.62 cdif.nevers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

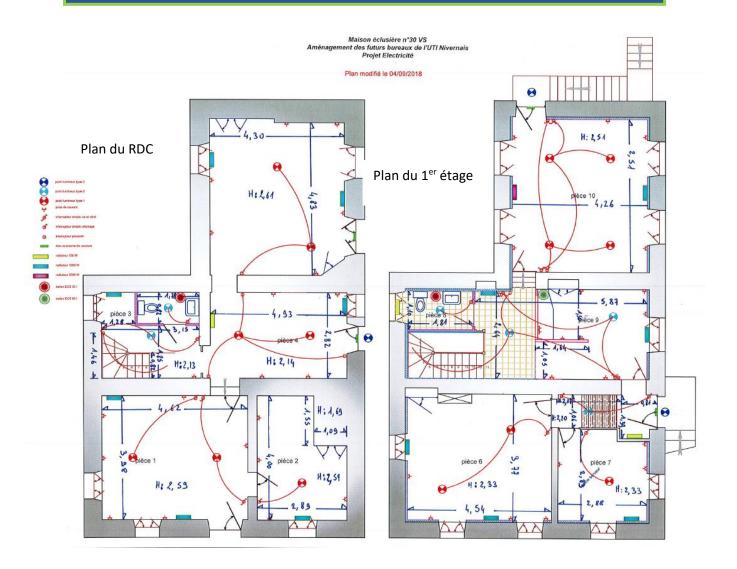
cadastre.gouv.fr



#### Annexe 4 - PLAN DU BÂTI

Dépendances	Rez-de- chaussée	1 <sup>er</sup> étage	TOTAL
159 m²	82.87 m²	39.63 m²	122.50 m <sup>2</sup>

#### PLAN DU BÂTI



# **Annexe 5 - PHOTOGRAPHIES COMPLEMENTAIRES**







